

—Le 6 mars, le Rév. Père Kugener nous arrivait directement des Ardennes, diocèse de Reims, France.

—Sœurs Ruthènes.—Les "Petites Servantes de Marie," de Galicie, établies en 1992, dans le diocèse de Aalbert, vont faire une fondation à Winnipeg, ce printemps. Le Rév. Père Hura, basilien, a déjà acheté un terrain et une maison que les religieuses habiteront et où elles feront la classe aux enfants,

—Justice pour les catholiques du diocèse de Saint-Albert—Une concession de 40 acres de terre faite par le gouvernement canadien au regretté Mgr Grandin, pour *fin d'église* (church purpose), ayant été passée à un *comité de Ruthènes*, ceux-ci s'empresèrent d'appeler au milieu d'eux un prêtre ruthène schismatique. De là un procès célèbre dont les séances ont ressemblé parfois à des séances de concile, tant on y a parlé de l'église grecque-russe et de ce qui la sépare de Rome. Heureusement, le tribunal, à Edmonton, vient de donner raison à l'évêque catholique de Saint-Albert et les schismatiques devront remettre le terrain et payer les frais. Il y a donc encore des juges à Berlin ! Ce sont des Basiliens du rite ruthène qui ont maintenant charge de cette mission, et les catholiques triomphent sur toute la ligne.

—350 milles en traîne à chiens —L'infatigable Père Boralde, O.M.I., malgré son grand âge et ses infirmités, a fait 350 milles en traîne à chiens pour venir du Lac Lacroix (Cross Lake, Nelson River) à Notre-Dame des Sept Douleurs (Pine Creek) et à Winnipegosis où il a pris le chemin de fer pour St-Boniface. Et cela par un froid de 45 degrés au-dessous de zéro, et il a fallu coucher quatre fois dehors, dans la neige ! Et l'on dira encore : il n'y a plus de missions sauvages dans le diocèse de Saint-Boniface.

—Changements ecclésiastiques :—Brandon—Le Rév. Père Girard, C.S.S.R., est chargé, pour le moment, de prendre la place du regretté Père Godtz, à Brandon. Bienvenue au révérend Père qui sait très bien l'anglais et qui a séjourné déjà à Brandon, dont il a bâti le presbytère.

Grande-Clairière—M. l'abbé Adolphe Beauregard est nommé curé de la Grande-Clairière, en remplacement de M. l'abbé Hella, qui se retire. M. le Vicaire-Général est allé, le 13, faire l'inventaire de la paroisse et recevoir l'état des comptes, comme cela se pratique au départ d'un curé.

Makinac—M. l'abbé L. de G. Bélanger est nommé missionnaire à Makinac.